

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP117 Marketing 1			
Code	ECRP1B17RP117	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension de l'environnement marketing de l'unité d'enseignement.

Nous y présenterons plusieurs cadres théoriques couramment utilisés

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.6 Élaborer et respecter un budget dans le cadre de ses activités

Acquis d'apprentissage visés

De reconnaître les concepts et techniques vus lors de l'activité d'apprentissage en matière de marketing et de les expliquer

De suggérer des solutions marketing dans des situations concrètes et de les évaluer

De concevoir une présentation écrite et orale sur un thème marketing proposé par l'enseignant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B17RP117A Marketing

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B17RP117A Marketing

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Marketing			
Code	20_ECRP1B17RP117A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension de l'environnement marketing de l'unité d'enseignement.

Nous y présenterons plusieurs cadres théoriques couramment utilisés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De reconnaître les concepts et techniques vus lors de l'activité d'apprentissage en matière de marketing et de les expliquer
- De suggérer des solutions marketing dans des situations concrètes et de les évaluer
- De concevoir une présentation écrite et orale sur un thème marketing proposé par l'enseignant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les fondements du marketing

Le marketing MIX

Le comportement du consommateur

L'étude de marché

L'évolution du marketing dans un contexte de NTIC

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie

Approche interactive

Reportages, ppt

Conférences, pièce de théâtre ou cinéma possibles

Dispositifs d'aide à la réussite

Les présentations des étudiants doivent être rendues virtuellement avant le passage en classe pour la correction du fond par le professeur.

Une séance de « questions-réponses » est prévue au dernier cours avant l'examen.

Ouvrages de référence

« La boîte à outils du Responsable marketing » de Y Lebon, N Van Laethem, B Durand-Megret, Dunod (2012)

« Mercator » Théories et nouvelles pratiques du marketing de Jacques Lendrevie, Julien Lévy, Dunod (2013)
« Le marketing pour les nuls » Alexander Hiam, First (2010)
« Marketing management » - 13ème édition, Philip Kotler, Kevin Keller, Delphine Manceau, Pearson Education (2009)

Supports

Syllabus
Notes de cours
Power Point
Reportages

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de la production journalière (30%) sera basée sur les présentations orales et écrites d'une thématique marketing proposée à l'étudiant.

En cas d'absence lors d'une présentation, l'étudiant ne pourra la passer qu'à condition d'avoir remis un certificat médical au professeur.

L'évaluation finale (70%) de cette activité d'apprentissage se fera via un examen écrit sur base de questions ouvertes, d'applications et d'exercices.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).